



PRÉFET DE MAYOTTE

Recueil
des Actes Administratifs
de la Préfecture de Mayotte (RAA)

ÉDITION SPÉCIALE N° 47

Mois de : **MARS 2018**

DATE DE PARUTION : 15 MARS 2018

IMPORTANT

Le contenu intégral, des textes et/ou documents et plans annexés, peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée

Conception & Diffusion : Bureau de la Coordination Interministérielle (raa@mayotte.pref.gouv.fr)

SOMMAIRE ÉDITION SPÉCIALE DU 15 MARS 2018

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SIGNÉ LE

**NBRE DE
PAGES**

**ARRÊTÉ N° 2018-SG-162 MODIFIANT L'ARRÊTÉ N° 2018-SG-125
DU 21 FÉVRIER 2018 PORTANT MODIFICATION DE LA
COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPÉRATIONS DE VOTE DANS LA
COMMUNE DE KOUNGOU À L'OCCASION DE L'ÉLECTION
LÉGISLATIVE PARTIELLE DES 18 ET 25 MARS 2018**

15/03/2018

2



PREFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES

ARRETE n° 2018-SG-162

**Modifiant l'arrêté n°2018-SG-125 du 21 février 2018
portant modification de la commission de contrôle
des opérations de vote dans la commune de
Koungou à l'occasion de l'élection législative
partielle des 18 et 25 mars 2018**

**LE PREFET DE MAYOTTE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le code électoral notamment ses articles L.85-1 et R.93-1 à R.93-3;
- VU** le décret n° 2018-59 du 2 février 2018 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (première circonscription de Mayotte) ;
- VU** le décret du 6 mai 2016 portant nomination du préfet de Mayotte- M. VEAU (Frédéric) ;
- VU** le décret du 15 juillet 2016 portant nomination du secrétaire général de la préfecture de Mayotte, M. Eric de WISPELAERE, sous-préfet hors classe ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°988/SG/2017 du 19 septembre 2017 portant délégation de signature à M Eric de WISPELAERE, sous-préfet hors classe en qualité de secrétaire général de la Préfecture de Mayotte et organisant la suppléance des membres du corps préfectoral ;
- VU** la circulaire n° INTA 1714247C en date du 11 mai 2017 du ministre de l'intérieur relative à l'organisation matérielle et au déroulement des élections législatives des 11 et 18 juin 2017
- VU** la circulaire n° INTA 1625463J en date du 19 septembre 2016 du ministre de l'Intérieur relative à l'organisation des élections partielles ;
- VU** les propositions de désignation de Mme Gracieuse LACOSTE première présidente de la Cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion en date du 14 mars 2018;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de Mayotte :

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission de contrôle des opérations de votes de la commune de Koungou est modifiée comme suit :

Pour le premier tour de scrutin le 18 mars 2018

En qualité de président de la commission de contrôle :

- Monsieur Laurent SABATIER président du tribunal de grande instance de Mamoudzou

En qualité de membre :

- Monsieur Benjamin BANIZETTE juge au tribunal de grande instance de Mamoudzou

Le reste sans changement

Article 2 : Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture et le président de la commission de contrôle des opérations de vote sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Mamoudzou, le 15 mars 2018



Copies à :

Maire de Koungou	1
Secrétaire général de la préfecture	1
Présidente Cour d'Appel de Saint-Denis	1
Président du TGI de Mamoudzou	1
Président de la commission	1
Membres de la commission	2
Préf - Courrier/RAA	1